

N°2023/119

DÉCISION DU MAIRE

PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Service émetteur : Les Affaires Culturelles - bibliothèque municipale

Objet : Spectacle « T'ES QUI TOI ? » - pour un public de 3 à 10 ans

Titulaire : La Compagnie « DE CI DE LA » – 45 quai Gabriel Péri – 94340 JOINVILLE LE PONT,
représentée par en sa qualité de présidente.

Le Maire de la Ville de Vaujours,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU la délibération n°2020/05-06 du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L.2122-22 et du Code Général des Collectivités Territoriales, modifiée par la délibération 2021/04-03 du Conseil Municipal du 6 avril 2021,

VU l'instruction comptable n°96-078 « M14 » du 1/08/1996 modifiée,

VU le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019, notamment son article R2122-8,

VU la proposition financière transmise à la ville et validée par les services concernés.

CONSIDÉRANT la nécessité de recourir à un prestataire pour assurer le spectacle de fin d'année « T'ES QUI TOI ? », c'est un spectacle drôle, très visuel dans lequel le mime et le théâtre burlesque se mêlent pour raconter une histoire d'amitié, pour un public de 3 à 10 ans.

CONSIDÉRANT les termes du contrat tels que proposés par La Compagnie « DE CI DE LA » – 45 quai Gabriel Péri – 94340 JOINVILLE LE PONT, représentée par Annonciade PLECY en sa qualité de présidente et ce pour un montant total de 1550.00 euros TTC concernant la prestation du spectacle « T'ES QUI TOI ? »,

CONSIDÉRANT que la représentation du spectacle « T'ES QUI TOI ? ».

C'est un spectacle drôle, très visuel dans lequel le mime et le théâtre burlesque se mêlent pour raconter une histoire d'amitié qui se déroulera le mercredi 13 décembre 2023, à 15 h, à la Maison du Temps Libre.

ARTICLE 1 : DÉCIDE de confier à la Compagnie « DE CI DE LA » – 45 quai Gabriel Péri – 94340 JOINVILLE LE PONT, représentée par en sa qualité de présidente et ce pour un montant de 1550.00 euros TTC la prestation « T'ES QUI TOI ? », le mercredi 13 décembre 2023 à la Maison du Temps.

Mairie de Vaujours

20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS
Tél : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03
contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr



ARTICLE 2 : DIT que le contrat signé avec la Compagnie « DE CI DE LA » est conclu pour une représentation du spectacle « T'ES QUI TOI ? », le mercredi 13 décembre 2023, à 15h, à la Maison du Temps Libre.

ARTICLE 3 : DIT que les personnes présentes respecteront les mesures en vigueur et mettront en place les gestes barrières.

ARTICLE 4 : La dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la Ville de l'exercice en cours.

ARTICLE 5 : La direction générale des services est chargée, en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 6 : La présente décision sera transmise à Monsieur Le Préfet de la Seine-Saint-Denis au titre du contrôle de légalité et peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vaujours dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de l'égalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (art L411-7 CRPA) peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil par courrier ou sur le site télerecours citoyens www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé. Ampliation en sera insérée au recueil des actes administratifs et notifiée à l'intéressé

Ampliation en sera insérée au recueil des actes administratifs et notifiée à l'intéressé

Fait à Vaujours, le 25 juillet 2023



Le Maire,

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

« Certifié exécutoire
compte tenu de l'affichage
le 24/08/2023
et le dépôt en Préfecture
le 02/08/2023 »

Le Maire,

Dominique BAILLY
Vice-président de Grand Paris Grand Est

Mairie de Vaujours

20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS
Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03
contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr

